



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LOI D'URGENCE AGRICOLE : LES ASSOCIATIONS SPECIALISÉES DES GRANDES CULTURES APPELLENT AU VOTE DU COMPROMIS ACTÉ EN COMMISSION MIXTE PARITAIRE

La commission mixte paritaire (CMP) est parvenue à un accord sur le projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles. Pour les Associations spécialisées de Grandes Cultures (AGPB, AGPM, CGB, FOP et UNPT), cette issue apporte plusieurs réponses indispensables, même si elle ne répond pas à l'ensemble des enjeux auxquels les producteurs sont aujourd'hui confrontés.

Le texte préserve notamment plusieurs dispositions importantes visant à améliorer les conditions de production en France. Les avancées relatives aux moyens de production et à la sécurité juridique des projets agricoles constituent des signaux attendus par les agriculteurs. Elles contribueront à limiter certaines distorsions de concurrence européennes et à donner davantage de visibilité aux exploitations qui investissent pour produire.

« Ce compromis constitue une première avancée, il ne règle pas toutes les difficultés rencontrées par les producteurs de grandes cultures, mais il prend en considération plusieurs urgences que nous portons depuis de nombreux mois. Cette première étape devra être amplifiée pour répondre durablement à la détresse que traversent nos filières. Nous appelons solennellement les parlementaires à adopter le texte », déclarent les présidents des Associations spécialisées.

Dans un contexte où la compétitivité de l'agriculture française demeure fortement fragilisée, ce texte ne constitue qu'une étape intermédiaire. D'autres travaux devront être engagés pour restaurer durablement les capacités de production, renforcer la compétitivité des exploitations et garantir la souveraineté alimentaire.

À l'heure où le texte sera soumis au vote définitif de l'Assemblée nationale le 20 juillet puis du Sénat le 21 juillet 2026, les Associations spécialisées Grandes Cultures rappellent que les producteurs attendent désormais des actes.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Quentin VALACON – quentin.valancon@comfluence.fr - 06 73 18 20 56

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FOP : Jean-Mathieu LE BÉON - j.lebeon@fopoleopro.com - 07 70 01 30 59

UNPT : Renan MORGAT – r.morgat@unpt.fr - 01 44 69 42 47

À PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) est une association spécialisée adhérente à la FNSEA qui agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB rassemble les céréaliers de France qui ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). www.unpt.fr
